



EKYLIS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 695 360 EUROS

SIÈGE SOCIAL : LYON (69003) 11 RUE GUILLOUD - LE JARDIN SUÉDOIS

302 095 716 RCS LYON

ACTE UNANIME DES ASSOCIÉS EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2024

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Jean-Brice JOLY**, né le 4 mai 1957 à LYON (69), demeurant à LYON (69006) 75 rue Cuvier,
de première part,
- **Monsieur Anthony PETER**, né le 15 février 1956 à LYON (69), demeurant à LYON (69003) 24 rue des
Tuilliers,
de deuxième part,
- **Madame Pascale GENTIL**, née REMILLY le 3 août 1961 à LYON (69), demeurant à LYON (69003),
48 rue Etienne Richerand,
de troisième part,
- **Madame Géraldine PETER**, née le 7 février 1984 à LYON (69), demeurant à LYON (69004), 32 rue
Chazière,
de quatrième part,
- **Madame Laura PETER**, née le 19 mai 1988 à LYON (69), demeurant à LYON (69003), 5 bis rue de
Montbrillant,
de cinquième part,
- **Monsieur Florian JOLY**, né le 29 septembre 1993 à BRON (69), demeurant à LYON (69006), 33 rue
Vendôme,
de sixième part,
- **Monsieur Nicolas BACHET**, né le 3 octobre 1969 à CLERMONT-FERRAND (63), demeurant à
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69400), 10 rue François Polot,
de septième part,
- **Monsieur Maxime GENTIL**, né le 25 juin 1994 à LYON (69) demeurant à LYON (69003) 25 rue Saint
Antoine,
de huitième part,
- **Madame Amélie JOLY**, née le 13 avril 1997 à BRON (69) demeurant à LYON (69006) 75 rue Cuvier,
de neuvième part,

- **Monsieur Jean-François VERSTRAETE**, né le 18 décembre 1974 à VALENCIENNES (59), demeurant à ROUBAIX (59100), 94 avenue Linne,

de dixième part,

- **HMS**, société par actions simplifiée au capital de 791 625,60 €, dont le siège social est à CALUIRE-ET-CUIRE (69300) 3 rue de Mailly, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 314 282 161,

de onzième part,

Soit l'intégralité des associés, détenant ensemble la totalité des 8 830 parts sociales composant le capital social de la société EKY LIS,

Seuls associés de la société EKY LIS (ci-après la « **Société** »),

Ont pris la décision suivante :

- Modification des statuts.

DÉCISION UNIQUE

Les associés, connaissance prise de la cession de 2 075 parts sociales de la Société au profit de la société HMS intervenue ce jour, décident à l'unanimité de modifier l'article 7 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 7 - Capital social - Répartition des parts - Liste des associés

*Le capital social est fixé à **UN MILLION SIX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE (1 695 360) EUROS.***

*Il est divisé en **HUIT MILLE HUIT CENT TRENTE (8 830) parts sociales de CENT QUATRE VINGT DOUZE EUROS (192) euros** chacune, entièrement libérées, et réparties entre les associés de la manière suivante:*

*Monsieur **Jean-Brice JOLY** :*

TROIS CENT TRENTE-SIX parts sociales, ci 336

*Monsieur **Anthony PETER** :*

DEUX CENT SOIXANTE-DIX parts sociales, ci 270

*Madame **Pascale GENTIL** :*

CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS parts sociales, ci..... 583

*Madame **Géraldine PETER** :*

UNE part sociale, ci..... 1

*Monsieur **Florian JOLY** :*

UNE part sociale, ci..... 1

*Madame **Laura PETER** :*

QUATRE parts sociales, ci 4

*Monsieur **Nicolas BACHET***

QUATRE parts sociales, ci 4

Monsieur **Maxime GENTIL** :
DEUX CENTS parts sociales, ci **200**

Madame **Amélie JOLY** :
DEUX CENT SOIXANTE-CINQ parts sociales, ci..... **265**

Monsieur **Jean-François VERSTRAETE**
UNE part sociale, ci..... **1**

HMS :
SEPT MILLE CENT SOIXANTE-CINQ parts sociales, ci..... **7 165**

Total égal au nombre de parts composant le capital social : **8 830**

(...). »

Le reste de l'article 7 demeurant inchangé.

Le présent acte numérique, constatant les décisions unanimes des associés retranscrites ci-dessus, sera mentionné sur le registre des délibérations de la Société.

Signatures :

Fait en un (1) exemplaire original électronique, le 20 décembre 2024.

Monsieur Jean-Brice JOLY

Monsieur Florian JOLY

Monsieur Anthony PETER

Madame Laura PETER

Madame Géraldine PETER

Monsieur Nicolas BACHET

Madame Pascale GENTIL

Monsieur Maxime GENTIL

Madame Amélie GENTIL

Monsieur Jean-François VERSTRAETE

Pour la société HMS

Monsieur Jean-François VERSTRAETE